



RESTAURATION ESTIVALE À ALLES

Avec l'arrivée des beaux jours, Alles à la chance d'avoir une offre de restauration florissante.

En plus du camping « le port de Limeuil » qui proposait déjà une restauration type brasserie de qualité (uniquement pour les résidents du camping sur juillet et août, mais ouvert à tous, le reste de l'année après avoir prévenu par téléphone) vous pouvez retrouver de la petite restauration « **chez Flo** » sur la **plage de bac de sors** comme tous les ans maintenant.

A partir de fin juillet, cette offre sera complétée par **la bulle verte** également dans le cadre exceptionnel de la plage de sors. Ouverte tous les jours pendant la période estivale, de 11h à 20h (approximativement), Lucile proposera du sucré, essentiellement des crêpes maison, glaces, gâteaux aux noix ainsi que des boissons de type bières artisanales, cidres, citronnades maison et autres boissons fraîches.

Pour finir, tous les vendredis soirs de l'été, en face de la mairie, vous pourrez retrouver le **food truck allois « au Chan'dwich »** qui propose burger, salades, pâtes...

Le tout à consommer sans modération !

Le Resto Nomade Aux Chan'dwichs est installé Place de la Mairie tous les vendredis soirs à partir de 18h30 pour vous régaler avec les Burgers, Tenders, Frites maison et desserts.

Tout fait maison avec amour et produits locaux
Vente sur place ou à emporter.

Vous pouvez passer commande au 06.50.37.34.22.



NOS ECOLES



20
20

Avec l'arrivée de l'été, nos petites têtes blondes ont quitté les bancs de l'école pour profiter de belles et heureuses vacances. A cette occasion nous en profitons pour vous donner quelques informations concernant nos écoles, qui, dans nos petits villages sont si précieuses.

Nos effectifs pour la rentrée 2021 sont stables, en effet nous comptons plus de 100 élèves sur l'ensemble du regroupement Alles- Limeuil- Paunat- St-Chamassy. L'école de Limeuil comptera 25 élèves sur les niveaux de Petite et Moyenne Section, celle de Paunat 20 élèves de Grande Section et CP. Dans notre école Alloise c'est un effectif de 30 élèves de CE1 et CE2 qui fera sa rentrée en Septembre et enfin l'école de St-Chamassy accueillera 25 élèves sur les niveaux de CM1 et CM2.

Pour chaque élève les différentes écoles du regroupement perçoivent une dotation de 95 euros par an pour les différentes fournitures, fêtes de Noël ou de fin d'année. Cette somme fait partie des 22 500 euros que chaque commune du regroupement verse au SIVOS pour garantir son fonctionnement et permettre notamment la gratuité du service de transport.

Ecoles	Alles	Limeuil	Paunat	St-Chamassy
Directeur (trice)	Robin Debatisse	Brigitte Poumeaud	Marie-Pierre Peyrot	Liselotte Lavis
Téléphone	0553632303	0553633076	0553576930	0553072893

SERVICE DE GARDERIE

Horaires : 7h15-8h50 et 16h30-18h30

Tarif : 2,50€ par jour.

Téléphone : 06 07 55 12 07



Règles de bon voisinage

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Vous avez un animal ? Vous l'aimez ? Faites-le aimer par tous.

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas et dressez-le à ne pas aboyer sans cesse.

Rappel : Si les bruits émis par les animaux sont répétitifs durant la nuit, c'est-à-dire entre 22 heures et 7 heures, on parle alors de « tapage nocturne » réprimé par l'article R623-2 du Code pénal (contravention de 3^{ème} classe).

Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.



Les activités de jardin et de bricolage

Les activités de jardin et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. Respectez les horaires légaux, vos voisins vous en seront reconnaissants. Ces travaux sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.

Les Feux dits de plein air

Conformément aux arrêtés préfectoraux du 3 septembre 1984, 21 juin 2002 et du 8 novembre 2002 : Le brûlage à l'air libre des déchets de toute nature est interdit. Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré en fonction des circonstances locales : éloignement d'une déchèterie, absence de moyens de transport des déchets, mobilité réduite, apports qui satureraient la déchèterie... Ce type d'élimination ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique. Les conditions de sécurité du brûlage doivent être strictement assurées et la tranquillité du voisinage respectée en se basant sur des critères simples et de bon sens : éloignement du feu nu vis-à-vis de bâtiments, surveillance en continu, présence d'un point d'eau à proximité, prise en compte des conditions climatiques (sécheresse, force et direction du vent...), éloignement minimum par rapport aux voies de circulation... Bien entendu, aucun autre type de déchets ne doit bien sûr être incinéré en mélange avec les végétaux. Par ailleurs, la tolérance relative au brûlage des déchets végétaux ne peut s'appliquer que sur des quantités limitées.

LA DECHETERIE DU BUGUE, Rappel des horaires d'ouverture :
DU 1/07 AU 31/08

Lundi : 7h30-13h

Mardi : 7h30-13h

Mercredi : 7h30-13h

Jeudi : 7h30-13h

Vendredi : 7h30-13h

Samedi : 7h30-13h

Dimanche : Fermée les jours fériés

Tel : 05 53 08 74 55



C'est avec beaucoup de regret que les manifestations Alloises sont annulées cette année. Les conditions actuelles ne permettant pas de réaliser les différents événements sans une multitude de règles sanitaires bien trop compliquées à mettre en place, notamment pour la fête votive. Nous avons tous envie de retrouver notre vie d'avant, nos petits et gros événements...pour continuer à partager ensemble de bons moments. Nous espérons tous vous retrouver rapidement pour de nouvelles et belles aventures à vivre ensemble...

Les Assos !



UN PEU DE SPORT

centre de creation

Yoga Plage de Bac de Sors

C'est à nouveau la période idéale de l'année pour ceux qui voudraient s'étirer devant la rivière chaque samedi en juillet et août, de 8h à 9h.

Rejoignez-nous pour une séance hebdomadaire combinée de yoga Vinyasa et Ashtanga, puis faites un plongeon dans la rivière!!

Tout le monde est bienvenu, de tout niveau, tout milieu et tout âge (à partir de 12 ans).

C'est une excellente façon de commencer votre journée.

le fournis également des tapis

Nous tenions à vous informer que le cadenas du cours de Tennis ne changera pas pour cet été. Vos clés actuelles sont donc toujours valides pour les mois de Juillet et Aout. Les nouvelles clés seront disponibles à partir de Septembre 2021 à la Mairie aux heures d'ouverture.



